



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 rue 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Industriel - 2 avenue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Virgile - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.45.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque : 340-028168-20 T.V.A. : BE 406.671.312

N° 0108

N° de rapport : 2208.0606.07 Rapport de conformité - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : Ras de chaussée droite
Demandeur : KENFAEK Evelynne
Personne sur place : Mr. Carl Reynette code EAN de l'installation : 1080 BXL
Adresse de la visite : Av. Carl Reynette, 1 à 1080 BXL
Date de visite : 06/06/08 Date d'émission : 06/06/2008 Références client :
Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations ☒ de l'art. 271 bis ☐ de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-01

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : ☐ ...
☒ 3N400 V ☐ 3x230V ☒ 2x230V ☐ 1N400V
Protection générale du branchement : 40 A
Nombre de tableaux : 2 nombre de circuits terminaux : 4

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou déroq.
Correspondances des schémas à l'installation	☒		
Etat du matériel électrique installé	☒		
Mesures de protection contre les contacts directs	☒		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	☒		
Note : différentiel ☒ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	☒		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	☒		
Continuité des connexions équipotentielle principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	☒		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	☒		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	☒		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	☒		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>na</u> MΩ	☒		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>29</u> Ω	☒		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-04; CIB-E-MET-26; CIB-E-TEC-13; CIB-E-MUL-22

Manquements / Notes :

Conclusion :

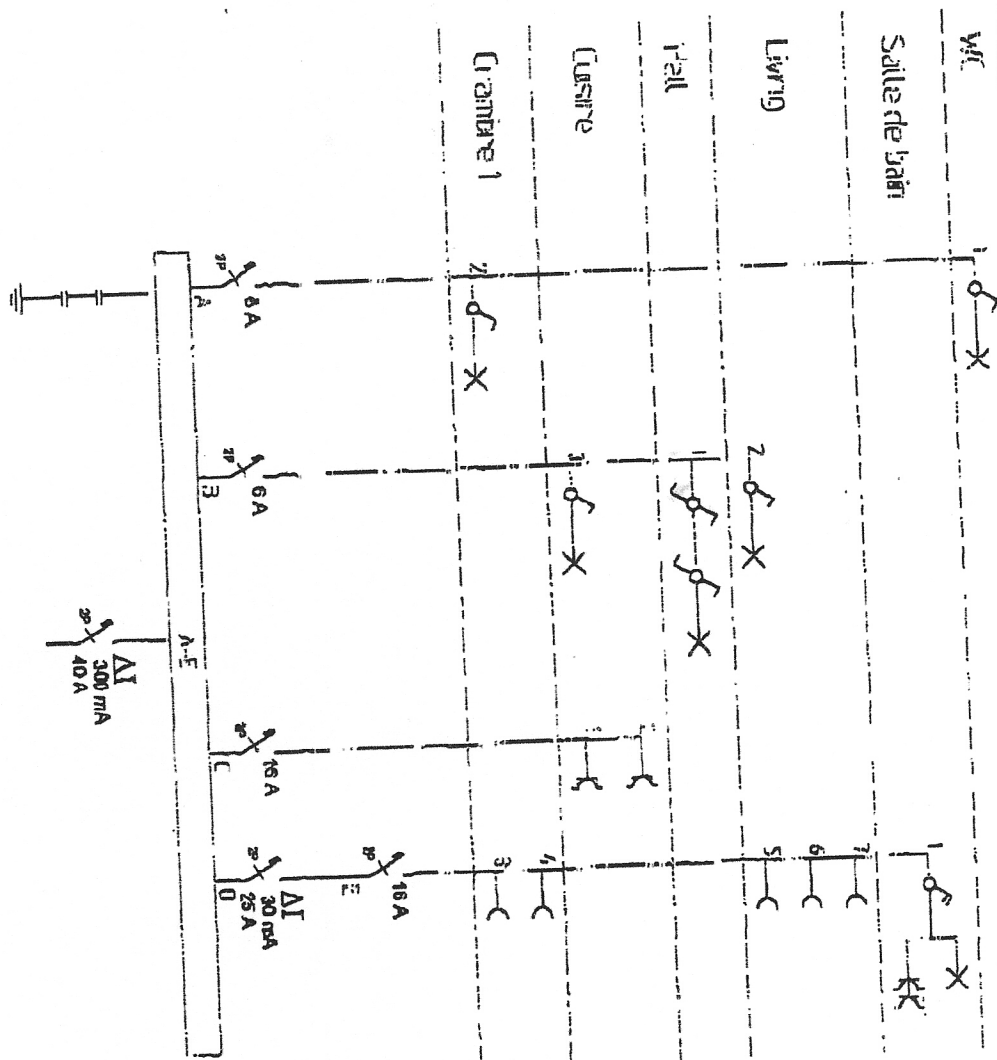
- ☒ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- ☒ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- ☒ Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
Tél. : 0475 / 66 40 61

Nom et visa du demandeur pour réception :

PCZ de chofite



Eendraadsschema/Schéma unifilaire

3.230V-

INSTALLATEUR

KEURING/CONTROLE

WERF/CHANTIER

FIX-O-CAD

Naam/Nom Vanaf/From Muisica

Organis. AV

Naam/Nom Kenlicht
Siraal/Rue A. Carl Requette 1/4
Gemmen/Comm 1090 Bruxelles

BTW / TVA BE 465 408 572

Datum/Date

Handel/Sign

Datum/Date 09.06.2007

Handel/Sign

02541

02541